

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### CRISE SANITAIRE ET CONFINEMENT : La Région Centre-Val de Loire mobilisée aux côtés des acteurs culturels.

Orléans, le Mercredi 20 mai 2020

#### CENTRE-VAL DE LOIRE : UNE REGION ENGAGEE POUR LA CULTURE

Premier financeur public de certaines institutions artistiques, la Région Centre-Val de Loire s'est imposée au fil des ans comme un interlocuteur essentiel dans le cadre de l'élaboration des politiques culturelles. À la fois contributrice et actrice des projets, elle a su porter une ambition forte sur le plan de la création culturelle et de la diffusion.

Mobilisation régionale phare pour l'aménagement culturel du territoire, la mise en place du dispositif P.A.C.T. « Projets artistiques et culturels du territoire » vise à favoriser le développement d'une offre culturelle et artistique sur l'ensemble du territoire régional, et à permettre le meilleur accès de tous à la culture.

En 2019, **61 PACT** et 7 Aides Transitoires et Exceptionnelles ont été financés représentant **1 317 542 habitants**, **992 communes** concernées, **1 964 manifestations** dont **1 333 actions de diffusion de spectacle vivant** et **162 festivals**.

#### CRISE SANITAIRE : UNE MOBILISATION REACTIVE ET SOLIDAIRE POUR ACCOMPAGNER LES ACTEURS CULTURELS

Alors que les secteurs du monde associatif, de la culture et de l'événementiel sont fortement touchés par la crise sanitaire que nous traversons, la Région Centre-Val de Loire s'est mobilisée pour mettre en place très rapidement des outils et dispositifs dédiés, sur la base d'une concertation avec les têtes de réseaux et acteurs pour évaluer les besoins et difficultés.

Le confinement a mis un coup d'arrêt à l'activité culturelle : les lieux de spectacle et les cinémas ont dû fermer leurs portes, près de 30 festivals ont dû être annulé, les intermittents du spectacle se sont retrouvés sans mission, les structures sans spectateurs.

**La Région s'est donc mobilisée rapidement pour accompagner ceux qui font vivre la culture sur notre territoire.**

#### Une concertation dès le début de la crise :

- **Des réunions sectorielles** avec les professionnels du spectacle vivant ; les professionnels des Industries Culturelles ; des musées et du patrimoine ; des arts visuels ; des lieux labellisés ; et avec l'intersyndical.
- Des réunions avec la DRAC dans le cadre des Musiques Actuelles et de la CTC.

#### Des aides dédiées mises en place :

- Le **versement de toutes les subventions annoncées pour les événements prévus** (à concurrence des dépenses engagées).
- La confirmation de l'engagement régional pour tous les événements reportés et **passage à 70% pour le 1<sup>er</sup> versement**.
- Le **versement rapide du solde des financements 2019** pour les projets et actions réalisées et justifiées, à partir d'une certification des comptes par le Responsable juridique de la structure.
- La **solidarité avec les intermittents** sur l'allongement de la période pour leurs cachets.
- L'aide ponctuelle aux structures culturelles les plus impactées par l'annulation de spectacles à partir d'un fonds régional de **soutien exceptionnel de 1 million d'euros**, décidée dans le cadre d'un dialogue de gestion.
- La création du « Prêt Rebond » dans le cadre du Contrat d'Apport associatif Rebond » (**CARE Centre-Val de Loire**), doté de 1 million d'euros par la Région, pour faire face aux difficultés conjoncturelles liées à une baisse d'activité ou à une perte de chiffre d'affaires. Le CARE vise la consolidation de la trésorerie pendant la période de crise.

#### Des outils pour accompagner, informer et concerter :

- **Création d'une page web informative sur le site de la Région** qui liste l'ensemble des aides mobilisables pour les professionnels de la culture.
- **Création d'une plateforme pour accompagner les auteurs** dans la mobilisation des financements auxquels ils peuvent prétendre (co-financement DRAC/REGION).
- **Création d'un questionnaire en ligne pour accompagner le dialogue de gestion** entre la mi-juin et la mi-septembre.

**François BONNEAU, Président de la Région Centre-Val de Loire**  
**et Agnès SINSOULIER-BIGOT, vice-Présidente déléguée à la Culture,**  
**au-delà des actions régionales mises en place,**  
**se sont également mobilisés en faveur des acteurs culturels en interpellant le Ministre de la Culture :**  
*sur la clause de service non fait ; demande d'une année blanche pour les intermittents ;  
propositions en faveur des artistes et techniciens du spectacle.*